Cesr
FRC
535

APPEL AU DEVOIR

DE LA

NOBLESSE FRANÇAISE.

PAR M. LE MARQUIS

DE L. P. C. B. D. G. S. D. P. D. M. A. O. D. C.

Lecteur ! souviens-toi, qu'un *état* n'est monarchique, que par sa noblesse et son monarque ? Sans noblesse, point de monarchie, point de monarque..... donc, l'attentat du 19 juin 1790, contre l'existence de la noblesse française, est l'œuvre combinée, du projet absolu, d'achever la destruction de la monarchie, et le renvoi du monarque ! Saisis-toi, de cette vérité; tu y trouveras tes devoirs !.....

A PARIS.

1790.

APPEL

AU DEVOIR

DE LA NOBLESSE FRANÇAISE.

Décembre, 1790.

MESSIEURS,

UNIQUEMENT enveloppé dans mes devoirs de gentilhomme et de citoyen, je n'ai point désemparé le théâtre de la *révolte* qui ravage notre empire, et en opéreroit bientôt la chûte, si vous ne vous hâtiez d'en soutenir l'édifice, aussi récommandable par son antiquité, que précieux à la prospérité publique.

Là, constamment inaccessible à la *timidité*, qui fuit ou se tait; à l'*égoisme*, devant qui cède tout intérêt général; à l'*intrigue*, qui échafaude son élevation sur les ruines d'autrui, j'ai eu le courage de tout voir par moi-même, de comparer, d'apprécier, de parler et d'écrire, au milieu des proscriptions, des menaces et des assassinats.

Invariablement *attaché* au roi, à la patrie, à la loi, au culte public, à tout ce qui caractérisoit

notre monarchie, recévez à cet égard, Messieurs, mon dévouement sans restriction : je le porte nominativement à chacun de vous; et vous interpelle de le seconder.

Quel que soit cependant, Messieurs, la dose d'amertume qui déchire mon ame, au souvenir de ces *scênes* de *sang* qui impriment à jamais, une tache inéffaçable sur le peuple français ; ensemble, *l'odieux* bien senti, de la foule d'anathêmes lancés contre *vous*, par une *secte* de détracteurs, des intrigans sans pudeur, qui, *nes* sans ayeux, vous font un crime de compter les *vôtres*, parmi les grands hommes des premiers siècles de la nation, je vous invite expressément à la clémence, et au pardon, pour tous les outrages qui vous sont personnels.

Je me garderai donc bien, Messieurs, de vous numérer les attentats commis dans vos personnes, dans vos propriétés: ce seroit vous exciter aux vengeances, vous fixer sur vos propres intérêts, lorsque toutes vos facultés guerrières, civiles et politiques, doivent se réunir, pour opérer encore *cette fois*, le salut de la monarchie française ; et maintenir le trône des *lys*, dans toute son intégrité, sa splendeur, contre une ligue infernale, dont la main sacrilège persiste à les renverser.

Telle fut, Messieurs, la *mission* remplie par vos *ancêtres;* telle est aussi la *vôtre!*.... et pour

vous en convaincre, je n'ai qu'à vous démontrer qu'il n'est aucune puissance sur la terre, qui ait la faculté de vous enlever la noblesse que vous ont transmise vos ayeux, lorsque la vertu, la valeur, l'héroïsme, les services rendus à la patrie, en furent l'origine.

Les rois et les nations durent donc s'acquitter d'une *telle dette* qui leur étoit commune ? ils durent encore, pour leurs intérêts mutuels, propager l'émulation, qui, sans contredit, est la source d'où coule la prospérité publique; et la gloire des siècles ?

C'est aussi ce qu'ils firent, en séparant de la multitude, ces hommes illustres qui, par leurs talens, leurs travaux, leur vertus, acquirent des rangs, des dignités, qui successivement, les élevèrent au-dessus de leurs frères, toujours grossiers, paresseux, indolens, incapables.

Vous voyez, Messieurs, que le bienfait avoit précédé la récompence. La *patrie* ayant fait son profit de l'*un*, applaudit à ce que l'*autre* vous fût conféré par le souverain, chargé de faire justice à ses sujets. C'est ainsi que se perpétuèrent les titres honorifiques dans les familles; et que le sang d'un *héros*, passant de génération en génération, s'enorgueillit de circuler dans les veines de ses derniers neveux.

Ainsi rassurés, Messieurs, sur la légitimité de votre contrat primitif avec vos *rois*, avec la *nation*; et lorsque de génération en génération, vous en avez surabondamment fourni une valeur nouvelle, par vos peines, vos travaux, vos exploits, vos sacrifices de tout genre; et singulièrement, le *sang* que vous avez versé dans votre dévouement à la défense du trône et de la patrie; ne redoutez point, qu'un *Sénat* corrompu et corrupteur, *élevé* sans aucun pouvoir; qui n'a d'autre *force* que l'intrigue; d'autre *objet*, qu'une cupidité effrénée, ait jamais pû anéantir des *titres* comme les *vôtres*, lorsqu'ils sont gravés dans tous les cœurs purs; et quand la *valeur* fournie au contrat se trouve invariablement *stipulée*, dans les fastes des empires!

Vous n'avez donc point cessé d'être *nobles*, Messieurs, et vous ne pouvez par cela même en abandonner les devoirs..... Votre roi est dans les *fers*; votre reine n'a échappé au *glaive* des assassins, que par son courage magnanime, secondé par l'héroïsme de la portion de *vous*, appelée à remplir les fonctions de sa garde. Ce *glaive* régicide reste constamment suspendu sur des têtes si augustes; une partie de leur famille est en fuite; le sang coule depuis dix-huit mois dans nos foyers; le trône est ébranlé; la monarchie renversée; le culte avili; ses ministres dépouillés; les loix sans vigueur; les magistrats expulsés du temple de la

justice ; les domaines de la couronne livrés à la plus hideuse spoliation ; la chose publique entièrement dilapidée ! Ajoutez à cela, la destruction du commerce ; celle du corps politique ; celle de l'armée ; celle des fortifications de nos frontières ; celle de tous les liens, de tous les ressorts d'un grand empire !

Telle est, Messieurs, la situation déplorable, désastreuse de notre trop malheureuse patrie : en fut-il donc de plus digne de votre dévouement, de votre intrépidité contre les ennemis de l'état ? Jamais !.... non jamais, Mesieurs, il n'en fut de plus instante ! Pour mieux vous en pénétrer, accourez sur les tombeaux de vos ayeux, ouvrez-les, prosternez-vous sur leurs mânes, invoquez-les ; ils ne manqueront pas de vous inspirer ; et soudain, vous montrerez à l'Europe justement *consternée* de votre silence, que vos *branches* conservent encore, toute la force, la fraîcheur, l'éclat du *trône* qui les a produites ; et qu'enfin, chacun de *vous*, est un héros, lorsqu'il s'agit du salut de l'état !

Voilà, Messieurs, le saint devoir qui vous appele : mais, gardez-vous bien de le souiller une seule fois, un seul moment, par les haines, les vengeances particulières. Que chacun de vous *jure* de mesurer ses actions en une telle circonstance, d'après la loi suprême de justice, de bonté, d'humanité ; comme le seul moyen digne de vous,

pour ramener à ce *culte* la multitude *égarée* par le charlatanisme d'une intrigue colorée des systêmes philosophiques de nos jours, dont le torrent impérieux lui a fait commettre les crimes des *Cannibales*, porter en triomphe nos *catilina* modernes; et qui a poussé le délire, jusqu'à prétendre précipiter vos rois legitimes, de dessus le trône, pour y placer le chef de cette horde!

Eh! vous le connoissez, Messieurs, ce chef, prince régicide; sujet rebelle, traitre, parjure, ambitieux, dont la vie privée fut l'exécration de la nature, le bourreau des mœurs, le tombeau des vertus, l'exemple de tous les vices!.. hésiteriez-vous donc encore d'apprécier à leur juste valeur, tous et chacun de ceux qui, rangés sous cet étendart de crime et de scélératesse, proscrivent, emprisonnent, assassinent les opposans à de tels principes, à de telles œuvres? Hésiteriez-vous, lorsque pour *leur compte*, s'étant placés au-dessus des loix, même de celles qu'ils ont faites, ils les enchaînent et les font taire! (*a*)

(*a*) Le mémoire et la consultation de M. le duc d'Orléans, me parviennent en ce moment. Cet *écrit* comporte tout ce que l'astuce, la mauvaise foi, et l'impudence ont de ressources. Ces caractères de fraternité avec *celui* de M. Chabroud dans la même cause, réunissent aussi tous les traits de la paternité: et de cet

Cependant, Messieurs, la saine raison, aidée de l'expérience des siècles, nous avoit fixé dans sa

---

ensemble monstrueux, tendant à soustraire à la *loi*, de vrais coupables, pour y substituer des innocents, il n'en *jaillit* qu'un nouveau trait de lumière, sur les forfaits de tous genres, que ces premiers ont commis; et sur ceux qu'ils se promettent d'y ajouter.

Je n'hésiterois pas à répliquer, que dis-je, à *confondre* de tels *gens*, si je n'avois la confiance, *l'avis* même, qu'une plume plus exercée que la mienne, s'est chargée de ce *soin*; et dans cet état, je me borne à conclure.

1°. Que des accusés, prévenus de toute espèce de crimes les plus graves, ne s'auroient en être *lavés* par des actes extrajudiciaires.

2°. Que la loi seule *tient* le pouvoir de décharger les accusés, par un jugement *légal* et *solemnel*, après avoir épuisé toutes les formes de la jurisprudence, par lesquelles ils ont été inculpés.

3°. Que d'après ce principe de *droit public*, et d'après la division des pouvoirs, qui *ôte* impérieusement au corps législatif, *l'exercice* de celui exécutif, la *majorité* du prétendu sénat, n'a pû soustraire M. *le duc d'Orléans* et *consorts*, à la *loi* et aux *formes* de la justice; que cette majorité se portant à l'extrémité d'un tel *acte de despotisme*, qui sans contredit, est l'infraction la plus outrageante, à ses propres loix constitutionelles, n'a pû y être déterminée que par un grand *intérêt* personnel: *celui* d'ensévelir toutes les preuves acquises; *d'empêcher* toutes celles à venir; et d'*éteindre* tous les flambeaux de sa complicité.

sagesse, pour principes immuables, que la *loi* doit *garantir* la sûreté de chacun, *contribuer* au bonheur de tous; que la *justice* est le principe de tout bon gouvernement; que le *bon ordre* en est la base.

Eh bien, Messieurs, lorsque ce principe étoit classé, que les français, dans leurs cahiers aux états-généraux, avoient unanimement prescrit à leurs mandataires *l'ordre exprès* de l'établir en force

---

4°. Que, plus M. d'Orléans, eût été innocent plus il auroit insisté auprès de ce prétendu sénat, de ne point le priver de la seule *forme* qui pouvoit *réhabiliter* son honneur: qu'il se seroit joint à cet effet, au coté droit de l'assemblée qui, en insistant sur cette demande en réhabilitation, le servoit aussi bien, dans l'hypothèse où il seroit innocent. Que le *défaut* de M. d'Orléans de se réunir à de tels défenseurs, joint aux invectives qu'il leur prodigue aujourd'hui, sont autant d'*aveux marquans* de la conviction de son ame, sur la coupabilité des faits qui lui sont imputés.

5°. Que si M. le duc d'Orléans et consorts, font aussi peu de cas de l'honneur, pour ce qui les concerne, *cette abnégation* ne doit pas s'étendre aux braves gens qu'ils injurent sur ce point. Il ne suffit pas d'être insolent; il faut être brave! Mais, comme cette *horde* à pris pour maxime suprême, de donner son coup de *dent* et de s'enfuir; il est du devoir de tous et chacun de ceux qui ont été et qui seront atteints de cette *morsure vénimeuse*, d'assommer *l'enragé* qui l'aura faite.

de *loi*; lorsque ses mandataires avoient fait le *serment* de se conformer à la *mission*, de maintenir dans toute son intégrité le *caractère* de représentans de la nation aux *etats-généraux* : combien donc ne sont pas scélérats ces comédiens modernes de la scène du monde, qui, de leur propre autorité, ont *rompu leur serment*, ont foulé aux pieds le caractère de leur mission, pour se constituer en une prétendue assemblée nationale; & *là*, se faisant un masque imposteur du *principe invoqué*, ne se sont attachés qu'au *mot*, en ont opiniâtrement rejetté la chose et ses bienfaits, pour *porter* la terreur, la désolation dans les familles; pour violer les *actes* émanés de la loi qui nous régissoit depuis quatorze siècles, pour *substituer* la calomnie, la persécution, la rage, la révolte, le régicide, à l'amour, au respect, à l'obéissance que les français portoient à leur roi; pour *paraliser* les liens du sang, liens si doux des pères aux enfans, des enfans à leur père; pour *détruire* tout ce que la pudeur, la justice naturelle, avoient promis de respecter; pour *transformer* notre empire, le plus beau, le plus florissant de l'Europe, en un désert infecté de crimes, et l'ensévelir sous les décombres de son antique splendeur.

Ne croyez point, messieurs, que tant de forfaits cumulés aient été produits par le hasard ou l'empire des circonstances. Le crime a tout fait ....

lui seul a conçu la plus hideuse des conspirations contre le *trône*, contre les *ordres* qui en sont l'appui ; il en a ourdi la trame dans la nuit des ténèbres, au sein de la paix et de la confiance. C'est *là* que les forfaits ont été résolus et nombrés ; qu'ils ont été mesurés les uns *pour* les autres ; que les victimes ont été marquées, que les poignards ont été forgés.

Ce *plan* infernal, ainsi combiné et arrêté, une foule d'agens salariés a été détachée sur la surface de la france, pour y dénaturer les faits, les actes du gouvernement ; empoisonner les circonstances ; mentir à la *loi*, aux principes ; déchirer les plus saintes vérités ; calomnier les personnages ; prêcher la révolte et l'insurrection, pendant que vos prétendus législateurs professoient publiquement la même doctrine dans la tribune de l'aréopage.

Voilà, Messieurs, l'énigme du prodige de scélératesse qui, le même jour, à la même heure, a *armé* la france contre la france, a *soulevé* les sujets contre leur roi légitime, a *proscrit* son auguste famille, a *banni* la prospérité de notre empire, a substitué la *férocité* au sentiment de bonté, de justice et d'humanité, qui fut si long-temps le domaine du peuple français, et dont le *culte* bien soigné, sembloit l'avoir distingué de tous les peuples de l'univers.

Ainsi que la vertu, messieurs, *le crime a ses dégres* ! c'est en les parcourant, qu'il a marqué chaque coin de la france, du sang de ses victimes ; et que dans sa fureur meurtrière, il est allé les immoler jusque sur les marches du trône.

Ici, sans doute, la raison s'égare et le cœur se brise. Mais, Messieurs, c'est succomber trop long-temps à la douleur, quand le devoir nous appele : j'entends sa voix impérieuse, et je reprends courage.

Puisqu'il s'agit ici de devoirs, Messieurs, voyons comment ces prétendus législateurs se seront acquittés des leurs, car ils en avoient de *grands* à remplir dans ces circonstances de sang et de carnage.

La *loi*, je le répète, n'a jamais eu d'autre objet que de garantir le citoyen de toute espèce *d'attentats* contre sa propriété, contre sa personne, et de fournir à la société, la *justice* et le bon *ordre*.

Or, les meurtres, les incendies, les proscriptions, les assassinats, sont, sans contredit, le plus souverain mépris des loix, la violation la plus manifeste du droit des gens ; c'est alors, n'en doutez pas, messieurs, que des législateurs, véritablement pénétrés des devoirs de ce titre, s'identifieroient de nouveau à la *loi*, aux magistrats, pour de la réunion de leurs forces, punir les forfaits et intimider les scélérats, désormais, par la sévérité des exemples.

Voilà bien ce que nos prétendus législateurs devoient faire ; mais parcourons ce qu'ils ont *dit*, ce qu'ils ont fait à cette occasion, & sur-tout ne négligeons pas les *dates*, car elles sont précieuses.

C'est donc, messieurs, le 14 juillet 1789, que les loix ont été *méprisées*, que le droit des gens a été *violé*, que la famille royale a été *proscrite*, que le citoyen a *versé* le sang du *citoyen*. C'est aussi deux jours après, que le souverain fut *traîné* à l'hôtel-de-ville de Paris, au travers de cinq cents mille poignards, et *marchant* sur le *sang des cadavres* encore palpitans de ses *ministres*, de ses officiers lâchement *égorgés* par le *peuple*, et *là*, tout exprès, pour lui faire *arborer* la livrée du chef des conjurés, le *proclamer* protecteur de la conspiration, et lui adresser en personne l'impudent outrage d'un des membres du Sénat qui, portant la parole au nom des conjurés, lui dit : que *Henri IV* avoit conquis son peuple, mais que ce peuple venoit de conquérir *Louis XVI*.

Bientôt un autre législateur, le collègue de celui-ci, vous *révéla* dans la tribune de l'aréopage, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs*. Successivement et dans le même aréopage, le côté de la *droiture*, implorant la force réunie du sénat à celle de la loi, pour punir et arrêter les *meurtres* qui parcouroient la france, un troisième membre *gauche*, lui répliquant, s'écria dans

toute l'énergie de son ame : *eh ! ce sang eſt-il donc si pur, qu'on n'en puisse verser quelques gouttes ?*

Gravez, messieurs, gravez ces aveux monstrueux en lettres d'*airain* sur vos *boucliers*, vos *épées*, les *berceaux* de vos enfans. Qu'ils apprennent, en naissant, à connoître les *Néron*, les *Cromwel* de la france, faisant publiquement à la patrie, le *devoir* de *dépouiller*, *d'assassiner* son roi, au fils *d'assassiner* son père. Apprenez-leur que ces tyrans, se disant les *protecteurs* du peuple, ont vu au milieu d'*eux*, à Versailles, un fils parricide, souiller ses mains du *sang de son père*, lui *arracher* les *entrailles*, et néanmoins ont souffert qu'il fût soustrait à l'échafaud, au nom de ce même peuple (*b*); que graduellement, et le 5 octobre suivant, ce même peuple *mandé* à Versailles, pour commettre le double crime de parricide-régicide, dans la personne sacrée du père commun de la patrie, la portion de *vous*, appelée

(*b*) Une femme juſtement indignée de la protection publique, ainſi portée à un fils parricide, voulut implorer ce peuple de laisser la force à la justice ; mais aussitôt ce peuple forcené mit la corde au *col* de cette malheureuse, qui n'échappa à ses assassins que par la force déployée de la garde nationale. Un tel fait est effrayant sans doute, dans ses motifs, autant que dans les conséquences.

à la garde du *trône*, fut lâchement égorgée jusques sur ses *marches* ; et que non-seulement de tels forfaits sont restés impunis, mais que ce prétendu sénat les a qualifiés de patriotisme, a *arraché* les fauteurs au glaive des loix, et menacé les magistrats de les y livrer eux-mêmes, pour avoir osé procéder à l'instruction d'un tel délit. Apprenez-leur que c'est d'un tel patriotisme, que ces prétendus législateurs ont l'impudeur de nous vanter la fureur des *Bouillons*, agitant constamment leur vilaine ame. Que ces *Néron* modernes, « à l'exemple de leur *patron*, regrettent que le » genre humain ne soit pas réduit à une seule » tête, pour avoir le plaisir de la couper ».

Dites-leur que ces *Néron* persistent dans le projet monstrueux de trancher cette multitude de têtes les unes par les autres ; qu'à cet effet, sur tous et chacun des forfaits commis depuis dix-huit mois, ils ont *terni*, *calomnié* les victimes jusques dans leur tombeau, et protégé leurs *meurtriers*. Que pour rassurer d'autant ces *derniers*, sur l'impunité des forfaits passés, les encourager sur ceux à venir, ils se sont hâtés *d'enchaîner* la loi, *d'arracher* ses ministres à leurs fonctions, de les *dépouiller* successivement de ce caractère, de les *chasser* du temple de la justice ; que toujours dans le *sens* d'une telle *révolte*, contre les loix civiles et humaines, ils ont élevé des comités de recher-

ches, dont la mission se restraint à traîner arbitrairement dans les cachots les citoyens attachés à la religion, à leur roi, à l'humanité, à la félicité publique, et les livrer, par cela même, ignominieusement à l'échafaud. Que ces monstres, par un rafinement de scélératesse, s'agitent en tous sens aujourd'hui, pour créer constitutionnellement un corps de bourreaux, sous le titre pompeux de haute cour nationale, qui n'aura d'autres fonctions que d'égorger ces illustres *martyrs* de leur devoir.

Tel est, messieurs, le catéchisme historique que vous devez faire balbutier à vos enfans sur le *sein* de leur mère. Mais vous leur devez encore l'exemple-pratique du *culte* que vous commande la majesté divine et humaine, lorsqu'elle est aussi indignement outragée. Décorez vos étendards, vos panaches de cet *emblême sacré*, qui deviendra tout-à-la-fois le signal du devoir et le point de ralliement pour tous les bons français. Il en existe encore, messieurs, des français dévoués à leur *dieu*, à leur *roi*, à leur *patrie*. J'en atteste le *Vivarais*, qui renferme cinquante mille citoyens de ce genre, parce que la position du *sol*, conjointement avec leur attachement aux vrais principes, les ont préservés de la mollesse, de la séduction et de l'intrigue. Ils ont des cœurs, des *bras* entiérement dévoués, et leur *valeur*

n'attend que d'être guidée par la vôtre, dans une *marche* qui vous est aussi familière qu'elle est neuve pour eux.

Qu'une *portion de vous* accourre donc se rallier à ces vertueux citoyens.... Que l'autre prenne pour point de réunion le champ de *Fontenoy* qui, vous retraçant la fameuse victoire remportée par vos pères et vous, messieurs, le 11 mai 1745, lorsque vous combattiez pour les intérêts du trône et de la patrie, vous montrera que vous ne pouvez faillir aujourd'hui dans la même cause, contre une *horde d'assassins*, lorsque vous défîtes à-la-fois les Anglois, Autrichiens, Hollandois et Hanovriens. Partez donc, messieurs, partez; et bientôt, n'en doutez pas, vous serez rejoints par vos chefs légitimes, qui se feront un devoir de vous y devancer, si vous leur faites parvenir la certitude d'une telle résolution.

Mais vous, d'Artois, Condé, Bourbon, les fils de tant de rois qui furent l'objet du respect, de l'amour du peuple français, après avoir été la gloire de leur siècle, et fait de notre empire le plus bel empire de l'univers; vous, qu'une faction criminelle a indignement *calomnié* au nom de ce même peuple, a *chassé*, proscrit du berceau qui vous a vu naître, *relégué* dans une terre étrangère, *dépouillé* de votre nom, de votre rang, de vos dignités,

dignités de votre patrimoine. Montrez à ces usurpateurs du droit des gens, à ces tyrans de l humanité, que vous ne fûtes jamais plus *grands* que dans l'adversité. Apprenez-leur, dis-je, que le sang d'Henry IV n'a rien perdu de sa *valeur*, en sortant de ses *veines*, pour passer dans les vôtres Venez sauver la patrie qui est sur le bord du tombeau; venez enfin, *délivrer* votre cousin, votre frère, votre roi, des angoisses, des tortures, d'une captivité de dix-huit mois, dont chaque jour menace la tête, après avoir renversé son trône et brisé son sceptre. Venez, et que tous chacun des français, qui, pour une telle cause, hésiteroient de se ranger sous vos étendars, soient à jamais marqués sur le *front* du sceau de l'infamie.

Mais, princes toujours grands à mes yeux, vous, toujours l'objet de mon dévouement dans l'infortune, comme dans la prospérité, permettez à mon amour, à la force de mon *serment* à mon roi, que j'atteste n'avoir aucunement souillé (*c*) : per-

---

(*c*) Je n'ai point fait de serment prétendu patriotique qui est un parjure à celui fait à Dieu etau roi, et un enrôlement dans la faction la plus criminelle. Je n'ai point fait de prétendu *don* patriotique, lorsqu'il n'a d'autre objet, d'autre emploi, que d'alimenter les factieux. Je n'ai paru dans aucune assemblée de ce genre, ni pris aucunes fonctions dans le nouvel *ordre* de *choses*, lor-

mettez, dis-je, que je vous demande comment et pourquoi, dans ces tems désastreux, vous avez pu négliger de correspondre avec la noblesse de chacune des provinces de la france, où *là*, par la voie de ceux de ces membres, qu'elle auroit député près de vos augustes personnes, vous vous seriez ménagé l'accord d'opinion, une caisse commune, l'ensemble de la marche, en un mot, la réunion des moyens propres à venir utilement au secours du vaisseau de l'état, si violemment agité, compromis par la tempête.

Eh ! si les fautes du ministère, bien plus que celle de la cour, ont mille fois rebuté, indigné ce corps antique, en l'éloignant du *trone* dont il est le défenseur *né*, en concentrant les emplois, les dignités, les récompenses dans un petit nombre de ses branches, seules privilégiées, croyez, princes, croyez que ce corps a tout oublié, lorsque l'honneur l'appelle. Mais, plus il est commandé par ce sentiment intime, plus il a du tenir à ce que ses démarches ne soient point calomniées ; il a cru devoir attendre des ordres légitimes, et reconnoîtra pour *tels* ceux que vous prononcerez lors-

---

même que le besoin de pourvoir à ma subsistance, à celle de mes enfans, m'en faisoient la nécessité impérieuse, si j'eusse connu une nécessité qui dût passer avant celle du devoir.

que vous le motiverez pour la liberté du roi, la défense de la religion, du trône et de la monarchie.

Voilà, princes, voilà l'armée digne de *vous*, digne des *intérêts* qui sont à protéger ; et point de doute que les souverains et la noblesse de l'Europe, ne vous donnent des secours dans une cause qui leur est commune, lorsque la révolution de france n'est autre chose qu'une conspiration générale, tendante à *renverser* tous les trônes de l'univers, à *détruire* toute autorité légitime, à *dépouiller* les véritables possesseurs, pour *vêtir* une *horde de brigands usurpateurs*. Mais, comme de tels adversaires ne furent jamais dignes de l'honneur des tombeaux des armées, que le soin de leurs *funérailles* n'appartient qu'au glaive des loix; que ces mêmes loix peuvent, elles seules, transmettre à la postérité la *conviction* légale des forfaits, *frapper* les noms de leurs auteurs d'un opprobre éternel. Ne négligez point, sur-tout, de convoquer près de vos armées, à cet effet, tous les parlemens du royaume, dont *chacun d'eux* sera représenté par *vingt* de ses membres qui, conformément aux loix dont ils sont les organes légitimes, jugeront les faits, les actes, les personnages qui se seroient rendus coupables du crime de lèse-majesté, et puniront comme *tels* tous ceux qui, d'après la publication de votre manifeste, se trou-

veroient porter les armes contre leur roi, représenté par vos augustes personnes, dans la *détresse* d'une captivité qui le frappe d'impuissance.

Et vous, ô mon roi! ô mon maître!.... j'épargnerai à votre *sensibilité*, la tradition de tout ce que la *mienne* a souffert, sur chacun des outrages, dont vous et la reine, avez été accablés! Une fois retabli dans vos droits, (car vous le serez!) puisse votre majesté ne se les rappeller que pour *sortir* du tombeau la prospérité française; *bannir* pour toujours le crime et l'anarchie de vos états, en sachant assimiler désormais, la fermeté, la sévérité même, à cette bonté qui vous est si naturelle, mais toujours dangereuse dans ses excès; *réformer* les abus de toutes les classes de la société, de toutes les branches de l'administration; *simplifier* sur-tout, les formes de la justice, pour que le citoyen qui viendra dans le sanctuaire des loix, soit attaquer, soit se défendre, puisse calculer le terme de son *action*, comme accusateur ou bien comme accusé; *rétablir* chaque individu, chaque corporation, dans sa proprieté; *fixer* chacun d'eux, d'une manière immuable, au siége de ses fonctions; *abolir*, toute servitude personnelle, tous priviléges pecuniaires; *garantir* la dette *légitime* de l'état, comme essentiellement liée au crédit public, à l'honneur de tous; et que tant de bienfaits, apprennent aux races futures, que, si le peuple fran-

çais a jamais pû oublier qu'il étoit votre *enfant*, vous n'avez jamais cessé de le traiter en *père!* que ce peuple, ainsi rendu à l'équité, à l'humanité, au respect, à l'obéissance, à son amour, pour la majesté divine et humaine, apprenne dans la crise de ses justes remords, à connoître combien sont criminels, les excès auxquels il s'est livré; et maudisse à jamais, jusqu'aux noms des scélérats, qui l'auroient aussi cruellement égaré!

Nota. J'ai dit garantir la dette *légitime* de *l'état*, car, à dieu ne plaise, que je régarde jamais comme *telle*, celle contractée par une *horde* de factieux, usurpateurs des pouvoirs et des choses. Que l'on ne dise pas, que les porteurs de titres émanés d'un tel pouvoir, sont porteurs de bonne foi? Je réplique d'avance, que la loi, ne fit jamais qu'une seule *Caste*, de celui qui *prend* et celui qui *reçoit*, ce qui appartient à autrui. Ce principe de droit public, acquiert ici une nouvelle force, lorsque les dilapidations, les dettes, les emprunts faits depuis le 14 juillet 1789, soit, à la charge prétendue du trésor public, soit à celle des domaines de la couronne et des biens du clergé, n'auroient point eu lieu, si une autre *secte* de factieux, ne les eût protégé, n'eût fourni les moyens de consommer l'exécution de ce criminel *attentat*, par cela même, qu'elle co-partageoit le bénéfice du *vol* qui en est l'objet.